

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°
016/AONO/C-DIR/CIPM/2022 DU
22/09/2022 POUR L'EXECUTION
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC MATERNITE (DEUXIEME
PHASE) DANS LA COMMUNE DE
DIR, DEPARTEMENT DU MBERE,
REGION DE L'ADAMAOUA, EN
PROCEDURE
D'URGENCE.FINANCEMENT :
EXERCICE 2022**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de DIR, Autorité Contractante, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de Constructi on d'un bloc maternité (Deux ième phase) dans la Commune de DIR, Département du MBERE, région de l'ADAMAOUA, en procédure d'urgence.

**COMMUNE DE NGAOUNDÉRIÉ 3ÈME :
AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°
02/AONO/CIPM/CAN3/2021 DU 12
FEV 2021 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DE
07 METRES DE LONG ET 05
METRES DE LARGE SUR LE MAYO
MALANG DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE
NGAOUNDERE III**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP du MINTP 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3ème, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DE 07 METRES DE LONG ET 05 METRES DE LARGE SUR LE MAYO MALANG, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE IIIème.

2. Consistance des prestations

Ils comprennent en particulier les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

Désherbage/débroussaillage ;

Curage du lit du cours d'eau;

Terrassements (déblai mise en dépôt, déblai mise en remblai ; remblai contigu aux ouvrages, filtrants en arrière des culées ; fouille sur terre ordinaire ou en lit de rivière, remblai des fouilles) ;

Fondation, culée, tablier (enrochement, culée en maçonnerie de moellons, fourniture et pose des gargouilles, fourniture et pose de barbacanes, coffrage ordinaire, béton ordinaire)

Assainissement et drainage.

3. Coût prévisionnel

La prévision budgétaire est de QUINZE MILLIONS HUIT CENT QUARANTE NEUF MILLE CINQ CENT QUARANTE (15 849 540) Franc CFA.

4. Délai de livraison

Les travaux devront être réalisés dans un délai maximal de 03 mois. Ce délai prendra effet à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux sociétés de droit camerounais n'étant pas en situation de conflits.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissement Public (BIP), au titre de l'exercice 2021, pour une prévision budgétaire de QUINZE MILLIONS HUIT CENT QUARANTE NEUF MILLE CINQ CENT QUARANTE (15 849 540) Franc CFA.

7. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général ou du Service Technique de la Mairie de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang BP : 728 Ngaoundéré Téléphone : 699300084/676195708, E-mail : mbassirou11@gmail.com dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès des Services Techniques de la Mairie de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 20 000 FCFA (VINGT MILLE FRANCS CFA), payable à la Recette Municipale.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires donc un original et six copies devra être déposée aux heures ouvrables auprès de Secrétariat Général ou du Service Technique de la Mairie de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang, sous pli fermé au plus tard le 08 MARS 2021 à 14heures et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/
AONO / CIPM /CAN3/2021 DU 12 FERV 2021 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DE 07 METRES DE LONG ET 05 METRES DE
LARGE SUR LE MAYO MALANG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
NGAOUNDERE III**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le ministère en charge des finances et dont le montant est de 2% du montant du projet, soit 317 000 (trois cent dix-sept mille) FCFA. Les chèques bancaires ou certifiés ne seront pas acceptés.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le DAO entraîne à l'ouverture le rejet systématique de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré Trente (30) jours au-delà de la durée de validité des offres des soumissionnaires et libéré 15 jours après

attribution pour les soumissionnaires non retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, le soumissionnaire doit produire son offre en sept (07) exemplaires donc un (01) original et six (06) copies. Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le dossier administratif, un pour la proposition technique et un pour l'offre financière).

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le lundi 08 mars 2021 à 15 heures, heure locale, dans la salle des actes de la Mairie de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

13. Critères d'évaluation

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires.

Critères éliminatoires :

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- L'absence d'un sous-pli ;
- L'absence d'une pièce administrative ;
- La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du Dossier d'Appel d'Offres ;

- La présence de fausses pièces ou fausses déclarations.

Critères essentielles :

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation :

- La présentation générale de l'offre ;
- Les références de l'entreprise dans le domaine ;
- La qualification du personnel technique ;
- La disponibilité des moyens logistiques ;
- La note méthodologique d'exécution des prestations ;
- La conformité de la fourniture aux spécifications techniques ;
- La capacité financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et l'ensemble des prescriptions y relatives.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel du DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée par la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Secrétariat Général ou du Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang, BP : 728 Ngaoundéré Téléphone : 699300084, E-mail : mbassirou11@gmail.com /-

NGAOUNDERE le 13 Février 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU BASSIROU

Télécharger le DAO[[/su_button](#)]

**COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 3ÈME :
AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°
01/AONO/CIPM/CAN3/2021 DU
13/02/2021 Pour la
Construction d'un bloc de
deux salles de classe
respectivement à l'EP de BINI
(lot : 1) et à l'EP de GADA-
MBIDOU DANG (lot : 2),
Arrondissement de Ngaoundéré
3, Département de la vina,
Région de l'Adamaoua.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le maire de la commune d'arrondissement du Ngaoundéré 3 maître d'ouvrage du projet de construction d'un bloc de deux salles de classe respectivement à l'EP de Bini (lot : 1) et à l'EP de GADA-MBIDOU DANG (lot : 2), Arrondissement de Ngaoundéré 3ème, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- LOT 100: WORKS PREPARATORY AND STUDIES
- LOT 200: RETRACEMENTS
- LOT 300: FONDATIONS
- LOT 400: MASONRY – ELEVATION
- LOT 500: ROOF – WALLS
- LOT 600: WOODWORK AND METAL
- LOT 700: ELECTRICITY
- LOT 800 : PAINTING
- LOT 900: PAVEMENTS AND VARIOUS NETWORKS (VRD)

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalable s'est de 20 000 000 (Vingt millions) par lot

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois par lot.

5. Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué de deux (02) lots dont un même soumissionnaire peut être attributaire lorsqu'il remplit les conditions prescrites par le Maître d'Ouvrage.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ou sociétés des bâtiments et des travaux publics installées au Cameroun. Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics de l'exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3 dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré3 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA, payable à la recette municipale de Ngaoundéré 3.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en SEPT (07) exemplaires dont un (01) original et SIX (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3 (Secrétariat Général, Service Technique), au plus tard le 08 Mars 2020 à 14 heures précises, avec la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°

01/AONO/CIPM/CAN3/2021 DU 13 FEV 2021 Pour la Construction d'un bloc de deux salles de classe respectivement à l'EP de BINI (lot : 1) et à l'EP de GADA-MBIDOU DANG (lot : 2), Arrondissement de Ngaoundéré 3, Département de la VINA, Région de l'Adamaoua. «A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de huit cent milles (800 000) de Francs FCFA par lot conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,'), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres auront lieu en un temps le 08 Mars 2021 à heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré³ dans la salle des délibérations de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Offre technique et/ou financière incomplète ou non conforme au DAO,
- Le non-respect des 03 critères essentiels,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,

- Performance technique inférieur à 70%
- Absence d'un sous détail de prix,
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle l'Entreprise atteste qu'elle n'a pas
- abandonné un marché au cours des trois dernières années et qu'elle ne figure pas sur la liste des entreprises défaillante établie par le MINMAP.
- Abandon d'un chantier antérieur.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 20 000 000(oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des taches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie civil ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins disante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux

heures ouvrables à la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré (Secrétariat général, service technique) ou appeler aux numéros suivants: 699300084/676195708.

NGAOUNDERE le 13 Février 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU BASSIROU

Télécharger le DAO[/[su_button](#)

**COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 3ÈME :
APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 04/AONO/CIPM/CAN3/2021 DU
13 FEV 2021 POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU
DE 07 METRES DE LONG ET 05
METRES DE LARGE SUR LE MAYO
DANG, DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE
NGAOUNDERE IIIème**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP du MINTP 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3ème, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LE MAYO DANG pour un montant de quinze millions (15 000 000) francs CFA.

2. Consistance des prestations

Ils comprennent en particulier les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Désherbage/débroussaillage ;
- Curage du lit du cours d'eau
- Terrassements (déblai mise en dépôt, déblai mise en remblai ; remblai provenant d'emprunt ;
- fouille sur terre ordinaire ou en lit de rivière, remblai des fouilles) ;
- Fondation, culée, tablier (enrochement, culée en maçonnerie de moellons, béton de propriété dose à 250 kg/m³, BA pour poutre et dalle dose à 400 kg/m³, BA pour semelles dose à 400 kg/m³, fourniture et pose des gargouilles, fourniture et pose de barbacanes, coffrage ordinaire)
- Assainissement et drainage.

3. Coût prévisionnel

la provision budgétaire est de QUINZE MILLIONS (15 000 000) Francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux sociétés de droit camerounais n'étant pas en situation de conflits définis comme suit :

Est associé ou a été associé dans le passé à une entreprise (ou une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ;

Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre ;

Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissement Public (BIP), au titre de l'exercice 2021, pour une provision budgétaire de QUINZE MILLIONS (15 000 000) Francs CFA.

7. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès des Services Techniques de la Mairie de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang BP : 728 Ngaoundéré Téléphone : 699300084/676195708, E-mail : mbassirou11@gmail.com dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès des Services Techniques de la Mairie de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 20 000 FCFA (VINGT MILLE FRANCS CFA), payable à la Recette Municipale.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07)

exemplaires donc un original et six copies devra être déposée aux heures ouvrables auprès de Secrétariat Général ou du Service Technique de la Mairie de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang, sous pli fermé au plus tard le 08/03/2021 à 15 heures et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
04/AONO/CIPM/CAN3/2021 DU 13/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DE 07 METRES DE LONG ET 05 METRES DE
LARGE SUR LA MAYO DANG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
NGAOUNDERE III**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le ministère en charge des finances et dont le montant est de 2% du montant du projet, soit 300 000 (trois cent mille) FCFA.

Les chèques bancaires ou certifiés ne seront pas acceptés. L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le DAO entraîne à l'ouverture le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré Trente (30) jours au-delà de la durée de validité des offres des soumissionnaires et libéré 15 jours après attribution pour les soumissionnaires non retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, le soumissionnaire doit produire son offre en sept (07) exemplaires donc un (01) original et six (06) copies ; Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-

plis (un pour le dossier administratif, un pour la proposition technique et un pour l'offre financière).

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 08/03/2021 à 15 heures, heure locale, dans la salle des actes de la Mairie de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

13. Critères d'évaluation

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires.

Critères éliminatoires :

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- L'absence d'un sous-pli ;
- L'absence d'une pièce administrative ;
- La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du Dossier d'Appel d'Offres ;
- La présence de fausses pièces ou fausses déclarations.

Critères essentielles :

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation :

- La présentation générale de l'offre ;
- Les références de l'entreprise dans le domaine ;
- La qualification du personnel technique ;

- La disponibilité des moyens logistiques ;
- La note méthodologique d'exécution des prestations ;
- La conformité de la fourniture aux spécifications techniques ;
- La capacité financière.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel du DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée par la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Général ou du Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang, BP : 728 Ngaoundéré Téléphone : 699300084, E-mail : mbassirou11@gmail.com

NGAOUNDERE le 13 Février 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU BASSIROU

Télécharger le DAO[[/su_button](#)]

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 3ÈME :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO/CIPM/ CAN3/2021 DU 13 FEV 2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE RN°1- CEAC-GADA DANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE III

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement (BIP) de la République du Cameroun, au titre de la période 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3ème, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux d'entretien de la route RN°1-CEAC-Gada Dang ' Arrondissement de Ngaoundéré 3ème

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Groupe 1 : travaux manuels (Exécutés par les comités de route et les structures communautaires)

- Débroussaillage,
- Abattage des arbres,
- Etc.

Groupe 2 : travaux mécanisés faisant appel à la haute Intensité d'équipement (HIEQ)

- Reprofilage simple ;
- Reprofilage ;
- Création de fossés et exutoires ;
- Etc.

3. Coût prévisionnel

La provision budgétaire est de DIX MILLIONS (10 000 000) FRANCS CFA.

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maitre d'Ouvrage pour l'exécution des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service.

5. Allotissement

Les travaux sont repartis en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les prestations définies, en règle avec la réglementation en vigueur, et possédant les capacités administratives, techniques et financières requises. La participation des entreprises en groupement ou en sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

7. Financement

Les prestations objets de la présente consultation sont financées par le BIP, au titre de l'exercice 2021, pour une provision budgétaire de DIX MILLIONS (10 000 000) FRANCS CFA.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat General et au service Technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3ème, sis à Dang-Malang, Tél : 699 300 084 / 653 524 429/ 676 195 708, BP : 728 Ngaoundéré, E-mail : mbassirou11@gmail.com dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général et au Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré³, sis a Dang-Malang, Tél : 699 300 084 /653 524 429/ 676 195 087, E-mail : mbassirou1@gmail.com dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement payée à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de vingt-mille (20 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

10. Remise des offres

Les offres devront être déposées aux heures ouvrables auprès de secrétariat Général et au service technique sis au siège de ladite Commune à Dang-Malang, au plus tard le 08/03/2021 à 14 heures.

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de 200 000 (Deux cent mille) FCFA, établie selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le ministère en charge des finances, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par toute autorité compétente. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent DAO sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-

- l'absence d'un sous-pli ;
- L'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative sous réserve du délai réglementaire de 48 heures à l'exception de la caution de soumission ;
- La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du Dossier d'Appel d'Offres ;
- La présence de fausses pièces ou fausses déclarations ;

Critères essentiels :

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation :

- La présentation générale de l'offre ;
- Les références de l'entreprise dans le domaine ;
- La qualification du personnel technique ;
- La disponibilité des moyens logistiques ;
- La note méthodologique d'exécution des prestations ;
- La conformité de la fourniture aux spécifications techniques ;
- La capacité financière ;

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée par la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de secrétariat Général et au service technique sis au siège de

ladite Commune à Dang-Malang BP : 728 Ngaoundéré Téléphone :
699 300 084 /653 524 429/ 676 195 087, E-mail :
mbassirou11@gmail.com /-

NGAOUNDERE le 13 Février 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU BASSIROU

Télécharger le DAO[/[su_button](#)

**COMMUNE DE MARTAP : AVIS DE
DEMANDE DE COTATIONS N°
12/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2021
DU 12 FEV 2021 RELATIVE A LA
REHABILITATION D'UN BLOC DE
DEUX (02) SALLES DE CLASSE A
L'ECOLE PUBLIQUE DE TEKEL
DANS LA COMMUNE DE MARTAP,
DEPARTEMENT DE LA VINA,
REGION DE L'ADAMAOUA (EN
PROCEDURE D'URGENCE)**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Martap, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Martap, une Demande de Cotations pour la sélection d'une entreprise en vue de la réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Tekel, dans la commune de Martap.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent:

- Travaux Préparatoires.
- Maçonnerie;
- Charpente – Couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 7 836 920 (sept millions huit cent trente-six mille neuf cent vingt mille) F CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour les travaux, objet de ta présente Demande de Cotations, est de soixante (60) Jours.

5. Allotissement

Les fournitures objets du présent appel d'offres sont constituées en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national.

7. Financement

Les prestations objets de la présente demande de cotation seront financées par le budget d'investissement public

(MINDDEVEL) de l'exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Commune de Martap, au Secrétariat Général et au Service Technique dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au service Technique ou auprès du SG de cette municipalité à Martap, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Martap de la somme de 15 000 (quinze mille) francs CFA.

10. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont (01) un original et six (06) copies marquées comme tel, devront être déposées contre récépissé au service Technique de la Commune de Martap, au plus tard le 08 MARS 2021 à 15 heures locales. Elles devront porter la mention :

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 12/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2021 DU
12 FEV 2021 RELATIVE A LA REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX
(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TEKEL, DANS LA
COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE
L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)» «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE
DE DEPOUILLEMENT»**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de 156 738 (cent cinquante-six mille sept cent trente-huit mille) francs CFA valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation

de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux et les autres pièces en originaux ou copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation est déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu le 08 MARS 2021 à 16 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Martap, dans la salle des actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- La non-conformité d'une pièce ou de son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures
- Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies

certifiées conformes. Ces Justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel de la DC et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marche de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposes.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de MARTAP, Téléphone 697362091 /674 55 99 86/ 694 99 36 00/677 51 91 17 ou encore le 699867230

MARTAP le 12 Février 2021

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

[Télécharger le DAO](#)